

N° 36608

Le 10 mars 2016

March 10, 2016

Coram : Les juges Abella, Karakatsanis et Brown

Coram: Abella, Karakatsanis and Brown JJ.

ENTRE :

Syndicat national des travailleurs et travailleuses des pâtes et papiers d'Alma inc.

Demanderesse

- et -

PF Résolu Canada inc.

Intimée

JUGEMENT

La demande d'autorisation d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel du Québec (Québec), numéro 200-09-008145-135, 2015 QCCA 1040, daté du 11 juin 2015, est rejetée avec dépens.

BETWEEN:

Syndicat national des travailleurs et travailleuses des pâtes et papiers d'Alma inc.

Applicant

- and -

Resolute FP Canada Inc.

Respondent

JUDGMENT

The application for leave to appeal from the judgment of the Court of Appeal of Quebec (Québec), Number 200-09-008145-135, 2015 QCCA 1040, dated June 11, 2015, is dismissed with costs.

J.C.S.C.
J.S.C.C.